



Paris, le 12 Avril 2017

**Objet : Convocation à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du jeudi 4 mai 2017**

Chers Amis, Chers Membres,

Conformément à la clause 8.2 de nos statuts, le conseil d'administration de l'association Les Amis de Saint-Augustin a décidé la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des membres de l'association le ;

**Jeudi 4 Mai 2017 à 19h00**

en l'église Saint-Augustin à Paris 8<sup>e</sup> à la chapelle des catéchismes, sous l'église principale, entrée sur le côté droit, rue César Caire.

L'ordre du jour sera le suivant ;

1. Lecture et approbation du rapport sur l'activité de l'association pour l'année 2016 et ses perspectives
2. Lecture et approbation du rapport sur la situation financière de l'association pour l'année 2016
3. Lecture et approbation des comptes annuels pour l'année 2016
4. Renouvellement des membres du conseil d'administration
5. Questions diverses.

Nous vous rappelons que conformément à la clause 8.1. de nos statuts, tout membre peut se faire représenter aux assemblées par un autre membre de son choix, un membre ne pouvant pas être porteur d'un nombre de procurations lui conférant à lui seul la majorité des voix de l'Association.

La procuration, dont un modèle est annexé à la présente convocation, ne vaut que pour une seule assemblée ; toutefois, elle peut être donnée pour deux assemblées tenues le même jour ou, si l'assemblée n'a pas pu statuer faute de quorum, pour les assemblées successives réunies sur le même ordre du jour.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez.

Croyez en l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour le Conseil d'Administration  
Vincent GRIVET  
Président des Amis de Saint-Augustin